



## FORMATION

### Protection contre les chutes

#### Clientèle visée

Toutes les personnes impliquées dans la supervision ou la réalisation de travail en hauteur.

Il peut s'agir de la direction, des superviseurs, des travailleurs ainsi que des membres du comité local de santé et de sécurité

#### Méthode pédagogique

- Un exposé magistral assisté de diapositives;
- Un forum de discussion autour d'un thème;
- Des exercices pratiques comprenant l'utilisation de l'équipement.

#### Durée

Une séance théorique de 6 heures et un volet pratique de 2 heures, pour un total de 8 heures de formation.

#### Nombre de participants

Un maximum de 12 participants.

#### Évaluation des apprentissages

Chaque participant doit réussir un questionnaire d'évaluation à la fin du cours.

#### Objectifs

- Connaître la réglementation applicable à la protection contre les chutes;
- Connaître les principaux équipements individuels pour la protection contre les chutes;
- Inspecter les principaux équipements individuels pour la protection contre les chutes;
- Utiliser les principaux équipements individuels pour la protection contre les chutes.

#### Contenu de la formation

##### VOLET THÉORIQUE

- La réglementation;
- Les dangers liés au travail en hauteur;
- L'élimination ou le contrôle des dangers liés au travail en hauteur;
- Les méthodes d'avertissement et les barrières matérielles;
- Le travail sur les toits, échafaudages, plateformes, échelle/escabeau et autres équipements semblables;
- Les équipements de protection contre les chutes disponibles sur le marché.

##### VOLET PRATIQUE

- L'inspection de différents types d'équipements;
- Plusieurs mises en situation;
- L'ajustement du harnais.